

HONFLEUR - Régate CNH et DYC Les Honfleurais remportent le défi face à Deauville



La barre à roue reste à Honfleur !

Samedi après-midi, le Cercle Nautique de Honfleur (CNH) organisait son 20e défi Honfleur-Deauville : régate à laquelle une quinzaine de bateaux a participé. C'est par un bon vent et une mer un peu creuse que les 14 concurrents ont quitté Deauville, pour faire cap sur Honfleur, où ils sont arrivés à peine 3 heures plus tard. Ont participé les bateaux du Cercle Nautique de Honfleur, du Deauville Yacht-club et du Deauville Sailing Club.

Avec le « J'impressionne » et le « Laïs » qui prennent la tête du classement, ainsi que les 10 bateaux honfleurais participants, c'est le CNH qui remporte le défi, et la barre à roue, symbole de la victoire.

C'est en 1993 que le Cercle Nautique de Honfleur et le Deauville Yacht-club (DYC) créent ce challenge sportif entre les deux clubs. Le club vainqueur remporte le trophée (une barre à roue), et le conserve sous sa garde jusqu'à sa remise

en jeu, l'année suivante. En 20 ans, la barre à roue a souvent changé de main, même si la DYC en a été plus souvent dépositaire que le CNH. Mais pour ce 20e défi, la barre à roue demeurera sur les bords du Vieux Bassin.

Pour prolonger le plaisir d'être ensemble sur l'eau, le CNH proposait aux plaisanciers des trois clubs une sortie festive dans l'Estuaire à l'occasion de l'Armada et de sa parade sur la Seine. Une centaine de marins se sont retrouvés pour cette occasion.

Classement individuel

- 1- « J'impressionne » (CNH) de Simon Benäichouche
- 2- « Laïs » (CNH) de Patrick Besançon
- 3- « Calouch » (DYC) d'Emmanuel Hemon